



Réunion des Délégués du Personnel

le 30 août 2018



Entretiens individuels:

Nous demandons que les 141 entretiens non réalisés soient effectués avant la mi-septembre 2018.

Réponse : Nous partageons cet objectif.

Prime ancienneté:

Malgré votre réponse suite à notre mail du 26 juillet 2018 concernant la revalorisation de la prime d'ancienneté, nous avons constaté qu'il manquait la régularisation du mois de juillet.

Réponse : Oui, nous l'avons noté et l'avons signalé au service paye.

Transport :

Dans votre note de service du 23 juillet 2018, il était mentionné que les transports étaient garantis aux horaires habituels à compter du mardi 28 août. Or, il s'avère que ceux-ci n'ont pas été assurés et par conséquent, nous vous demandons de rémunérer les retards et les indemnités de transports. De plus, si des salariés n'ont pas pu venir travailler, nous vous demandons de ne pas leur comptabiliser une journée d'absence mais de leur payer cette journée.

Réponse : La dernière note d'information n'a pas été transmise au prestataire (erreur adresse mail).